



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'inspecteur d'académie,
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques
Monsieur Michel HERRERIA

à

Mesdames, messieurs, les professeurs d'arts plastiques

Sous couvert de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements

Poitiers, le 2 septembre 2016

Rectorat de l'académie
de Poitiers

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Évaluation
et expertise
pédagogique

Secrétariat
des corps d'inspection

IA-IPR 2016-2017

Affaire suivie par
Michel HERRERIA

Courriel
michel.herreria@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Objet : Lettre de rentrée 2016

Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Chers collègues,

Nous espérons tout d'abord que l'été vous a apporté le repos nécessaire, après une année scolaire particulièrement chargée et exigeante.

Au regard des résultats de l'académie pour cette année 2015-2016, on mesure les fruits d'un engagement renouvelé des enseignants auprès de leurs élèves et, pour certains d'entre vous, auprès des collègues stagiaires. Les résultats au baccalauréat professionnel et au DNB ainsi que le taux de titularisation le prouvent cette année. Le fléchissement du taux de réussite aux baccalauréats technologique et général, et le taux d'accès aux études post bac encore faible, doivent aussi retenir notre attention, même s'ils ne peuvent entacher les efforts faits en termes d'orientation en fin de seconde, notamment l'accès aux passerelles. Par conséquent, pour cette année 2016-2017, il sera nécessaire, au collège comme au lycée, de centrer l'action pédagogique dans la classe, sur la construction du projet et l'orientation de l'élève favorisés par les quatre parcours (Avenir, Citoyen, Artistique et Culturel, Santé), sur l'évaluation au service des apprentissages. On s'attachera, plus particulièrement, à travailler les périodes de transition (école /collège, collège/lycées et lycées/université) par l'approfondissement des liaisons inter-degré et inter-cycle.¹

La rentrée 2016 est aussi celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, maillon essentiel de la Refondation de l'Ecole de la République. Comme vous le savez, cette réforme met avant tout l'accent sur la souplesse des démarches pédagogiques qui intègrent, dans le cadre habituel des cours et des nouveaux programmes disciplinaires, l'Accompagnement Personnalisé et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Si ces derniers caractérisent le nouveau cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), l'Accompagnement Personnalisé jalonne les quatre niveaux du collège et permet notamment un accueil privilégié des élèves de 6^{ème}, en fin de cycle 3. La logique des cycles met l'accent sur la fluidité des parcours, jusqu'à l'orientation post-bac, qui demeure un objectif académique majeur. La construction du cycle 3, en lien avec le 1^{er} degré, constitue également une priorité. L'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, redéfini en huit domaines, est l'objectif du parcours de l'élève, à atteindre en fin de période de scolarité obligatoire. Des temps de formation pédagogique, en 2015-16, ont permis des échanges constructifs sur la mise en place de l'AP et des EPI. L'année qui s'ouvre va rapidement nous réunir sur la question de l'évaluation des élèves,

¹ <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

soulevée notamment par la mise en place du Livret Scolaire Unique du CP à la 3^{ème}. L'outil numérique constitue un deuxième objet de formation, pour lequel les enseignants de collège, SEGPA, EREA et 3e prépa pro devront construire leur propre parcours de formation (au moins 18h) parmi les offres du Plan Académique de Formation. Tout au long de l'année, formateurs et inspecteurs seront présents pour vous accompagner dans ces premiers temps de mise en œuvre.

Plus que jamais, les valeurs de l'Ecole de la République doivent s'incarner dans la construction des compétences et dans la qualité des relations que vous savez tisser avec vos élèves. Nous savons pouvoir vous faire confiance pour contribuer à instaurer un climat scolaire serein.

Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'arts plastiques.

Cette lettre de rentrée est l'occasion de vous souhaiter une excellente année scolaire 2016 2017 et d'adresser un message de bienvenue à ceux qui, stagiaires ou titulaires, ont rejoint depuis le 1er septembre l'académie de Poitiers.

Cette année, vous avez la responsabilité de mettre en œuvre les nouveaux programmes dans le cadre de la réforme du collège. Afin de vous accompagner dans votre expertise et continuer notre collaboration (initiée lors des journées de formation de l'année scolaire écoulée), je rappelle quelques points à développer dans vos écritures pédagogiques :

- Travailler des progressions de parcours de formation par cycle ;
- Consolider la séquence structurée par les trois composantes : plasticienne, théorique et culturelle en articulant pratique plastique et références artistiques ;
- Amplifier l'interdisciplinarité pour favoriser la dynamique de parcours d'enseignement curriculaires ;
- Fortifier le partenariat autour des quatre parcours.

Au cours des regroupements départementaux en 2015/2016 il a été précisé qu'en collège, le projet d'enseignement des arts plastiques s'inscrit dans un horaire hebdomadaire qui rythme le parcours de formation de l'élève. Cette régularité est nécessaire à l'approfondissement des questionnements et apprentissages artistiques des cycles 3 et 4. Le parcours mobilise l'élève sur des questions liées au sensible et à la pratique plastique, il le conduit à mieux se connaître, à se construire et à s'ouvrir aux autres. En ce sens, je préconise que la continuité pédagogique soit au centre des pratiques, et que la réflexion pédagogique s'attache au continuum école-collège-lycée.

Concernant les arts plastiques au lycée, Je tiens à remercier l'ensemble des formateurs des options arts plastiques en lycée pour la qualité de leur enseignement, les évaluateurs du Baccalauréat 2016 pour leur professionnalisme et le sérieux de l'évaluation au service des candidats.

Deux journées académiques sont prévues pour :

- Faire un bilan des épreuves du baccalauréat ;
- Pour travailler sur les œuvres et les thèmes de référence ;
- Pour mutualiser des approches concrètes de la mise en œuvre des programmes en facultatif comme en spécialité : en particulier l'oral dans les pratiques plastiques.

Avec Madame Sandrine Rodrigues chargée de mission auprès de l'inspection, je souhaite conforter et élargir la dynamique coopérative et d'échanges qui a été amorcée avec un groupe de travail composé d'enseignants du secondaire. Nous nous intéresserons particulièrement à vos progressions par cycle et à vos séquences afin de construire ensemble des réflexions pédagogiques communes.

Ce partage de questionnements se soutiendra par un engagement individuel au profit d'un collectif. Il aidera chacun de vous, à élaborer des situations d'apprentissages et à éclairer « les compétences artistiques permettant aux élèves de développer les compétences travaillées indexées dans les programmes »: expérimenter, produire, créer, mettre en œuvre un projet; s'exprimer, analyser leur pratique, celle de leurs pairs et des artistes ; se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et développer une sensibilité aux questions de l'art.

La mise en place d'une formation permanente, de nature hybride par la conjugaison d'échanges à distance et en présentiel (CF : plan académique de formation) est indissociable de la confiance professionnelle réciproque que j'ai pu observer au cours de nos rencontres l'an dernier.

Notre académie est engagée dans plusieurs chantiers :

- L'oral dans les pratiques plastiques de l'élève ;
- La verbalisation comme élément moteur d'une séquence d'arts plastiques ;
- L'interdisciplinarité au cœur du projet d'enseignement ;
- La pratique numérique ciment économique et social.

Ces quatre questionnements n'auront de sens que par votre participation. Ils deviendront ainsi des terrains de réflexions et d'échanges d'expériences professionnelles.

Sensible à votre investissement dans la construction du parcours de formation des élèves, je peux vous assurer de ma mobilisation et de celle de Madame Sandrine RODRIGUES chargée de mission auprès de l'inspection, pour rester à votre service tout au long de cette nouvelle année scolaire. Si vous souhaitez nous contacter: michel.herreria@ac-poitiers.fr ; sandrine.rodriques1@ac-poitiers.fr.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

—

Michel HERRERIA



Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

PS:

Vous trouverez en annexe des liens importants à consulter:

1. Circulaire de rentrée

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100720

2. Plan Académique de Formation

<https://id.ac-poitiers.fr/paf/?module=paf2>

3. Site national arts plastiques. Réforme du collège : de nouvelles ressources en arts plastiques

<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/reforme-du-college-de-nouvelles-ressources-en-arts-plastiques-pour-demarrer-lannee.html>

4. Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves à compter de la rentrée 2016

<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

5. Les nouvelles questions limitatives arts plastiques du Baccalauréat 2017 :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97025
6. Le socle commun des connaissances et des compétences.
<http://eduscol.education.fr/cid86943/nouveau-socle-commun-pour-2016.html>
7. Parcours d'éducation artistique et culturelle
<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>
8. Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle
<http://www.education.arts.culture.fr/>
9. Site académique arts plastiques
http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/